



COMPTE-RENDU DE LA FS DU 2 JUIN 2023

C'est donc la deuxième FS qui se tient sans règlement intérieur à l'image de CSAL... 5 mois après les élections, le sujet n'a pas avancé d'un iota. On navigue à vue...mais de l'aveu même de la DG cela n'empêche pas le bon déroulement des instances. Chacun appréciera on se demande même si les règles du jeu finiront par être définies un jour !

Vous trouverez en PJ la déclaration liminaire que nous avons lue.

I) Vote du secrétaire de séance (pour avis)

Le principe d'un secrétariat tournant jusqu'à l'arrivée du règlement intérieur a été validé.

Après Solidaires la fois précédente, ce sera la CFDT pour cette séance puis la CFTC, la CGT et FO jusqu'à l'adoption d'un règlement intérieur.

En réponse à notre liminaire, il a été décidé qu'en dehors des visas des PV dévolus aux organisations désignées secrétaire de séance, toutes les OS seraient les interlocutrices de la direction pour notamment discuter des ordres du jour.

II) Approbation du PV de la FS du 9 février 2023 (pour avis)

Nous avons apprécié le travail de restitution (14 pages) de la séance précédente qui était un peu partie « dans » tous les sens et était dense.

Après validation de nos demandes de modifications, le PV a été adopté à l'unanimité

III) Validation des formations (pour avis)

Les formations soumises aux votes font suite au GT dédié pendant lequel l'ensemble des devis ont été passés en revue et l'opportunité de telle ou telle formation approuvée. Elles sont les suivantes :

- Sauveteur Secouriste du Travail – Formation initiale : 2 600 €
- Sauveteur Secouriste du Travail – Recyclage : 2 800 €
- Gestes et postures – travail sur écran : 888 €
- Gestion des agressivités physiques et verbales 2 400 €
- Prévention des risques pour les agents de l'accueil sur le site de l'accueil : 5 200 €
- Gestion du stress : 1 300 €
- Conduite en situation difficile : 2 006,55 €

Au cours de cette FS, ont également été présentées les dépenses suivantes :

- Formation « Alléger sa charge mentale » : 2 800 €
- Manipulation des extincteurs : 1 530 €

Les formations ont été validées à l'unanimité.

IV) Constitution d'un stock de matériel ergonomique (pour avis)

Le médecin de prévention souhaite disposer d'un stock de matériel ergonomique régulièrement demandé et accordé pour éviter de commander au fil de l'eau des équipements dont les demandes sont récurrentes. Cela permettra de raccourcir les délais et de satisfaire le plus grand nombre d'agents.

Le stock porte sur des fauteuils et des souris.

En parallèle, la FS s'est également exprimé sur l'achat de 3 fauteuils et d'un bureau à destination de collègues pour lesquels le médecin a validé leur préconisation.

L'achat de matériel a été validé à l'unanimité.

Ce point a également été l'occasion pour les OS de revenir sur la situation des bras d'écran. Financés par le CHSCT en 2022, des bras étaient promis au SGC de Guebwiller or les collègues n'ont toujours rien. La CFDT et FO ont intimé la direction de ne pas s'imaginer pouvoir utiliser ce stock pour le service de direction qui était en plein déménagement vers la cité et de respecter les décisions et dépenses des instances.

V) Synthèse de la note d'orientation ministérielles Santé, sécurité et conditions de travail 2023 (pour information)

Pour faire court, un nouvel outil de propagande de la Centrale avec comme toujours plein de jolis mots comme « la prise en compte des conditions de travail dans la conduite de projets », c'est sûr, ça claque ! Ou comment faire croire qu'on se préoccupe toujours plus des conditions de vie au travail avec toujours moins de moyens...

Bref autant vous dire que ça a vraiment passionné les foules !

VI) Point sur les déménagements au sein des cités administratives de Colmar et Mulhouse (pour information)

Nous nous heurtons toujours aux mêmes errements. La DDFiP dit faire de son mieux pour bon nombre de sujets mais, malheureusement, reste tributaire de la Préfecture qui gère les travaux ! Au final, des changements de planning, des implantations insatisfaisantes, de l'illogisme sur beaucoup de sujets...

Nous avons dénoncé une nouvelle fois l'absence de logique et de concertation sur les problématiques thermiques et lumineuses. Comment la rénovation fièrement affichée pour un budget dépassant les 60 millions d'€ sur les deux sites peut être sur certains points aussi mal ficelée ?

Au final, certains correctifs (comme la pose d'interrupteurs dans les bureaux) sont pris en charge sur le budget de la DDFiP.

Un autre sujet qui n'est toujours pas éclairci est la gestion des espaces mutualisés sur la cité de Colmar tant en matière de locaux syndicaux que de salles partagées.

VII) Accidents de services (pour information)

5 dossiers nous ont été présentés dont 4 toujours en cours.

Il a notamment été question d'une chute sur des câbles, ce qui a révélé que les nouveaux locaux n'étaient pas bien pensés. Comble du ridicule pour des installations qui nous avaient été présentées comme géniales, la DDFiP envisage déjà de déplacer des prises et l'installation de goulottes...

Important ! Surtout n'hésitez pas à faire remonter aux RH (qui qualifieront ou non l'accident de service), à votre chef de service et à vos représentants du personnel tout « incident » survenu lors de votre activité. Encore trop de collègues hésitent alors que dans le cas de chutes par exemple les complications peuvent survenir bien plus tard.

VIII) Visite de la FS au Bât B de la cité administrative de Mulhouse le 12 avril 2023 (pour information)

Que dire !? Cela rejoint le point déménagement...

Malgré les travaux, certaines choses sont faites en dépit du bon sens

* problème de circulation dans des couloirs exigus

* bureau d'accueil inadaptés (peu lumineux, étroits, les portes tapent les unes sur les autres)

* problématique d'ambiance thermique tant liée au circuit de chauffage (trop chaud ou trop frais sur le même étage) qu'aux rayons solaires sur les façades exposées (occultant inadaptés)

* problématique d'ambiance lumineuse tant intérieure (éclairage) qu'extérieure (luminosité du jour difficilement gérable par faute d'occultants adaptés)

IX) RSST 2022 et 2023 (pour information)

Nous avons examiné 14 signalements du Registre santé et sécurité au travail

De même que pour les accidents de service, faites remonter toute problématique hygiène et sécurité constatée sur vos lieux de travail.

X) Fiches de signalement (pour information)

15 fiches de signalements ont été abordées elles concernent tant des problématiques entre collègues qu'avec des usagers (menaces, altercations, dégradations...)

La DG affiche une tolérance zéro. Alors, une fois encore, signalez tout incident même si vous le considérez comme minime !

XI) Point d'étape DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) 2023 (pour information)

À ce jour, seule deux unités n'ont pas encore retourné le document.

Même si l'exercice peut paraître fastidieux voire ennuyeux, c'est pourtant l'une des rares fois dans l'année où l'on peut tout mettre sur table et échanger avec son chef de service et les autres collègues sur la présence de risques plus ou moins importants sur votre lieu de travail.

Nous vous rappelons l'importance de l'exercice ! Ce n'est qu'en avançant conjointement que l'on peut obtenir des résultats !

XII) Calendrier (pour information)

19 septembre : visite sur la cité de Colmar
29 septembre : GT Télétravail
2 & 3 octobre : GT DUERP
17 octobre : FS
9 novembre : GT crédits
30 novembre : FS
Janvier 2024 : GT formations

Questions diverses

-Concernant les risques incendie, nous avons rappelé notre interrogation sur la bonne connaissance des agents d'accueil sur la conduite à tenir en cas d'évacuation. Particulièrement suite aux déménagements où les plans des nouveaux lieux de vie ne sont pas encore totalement assimilés. Il en est de même sur la notion de guide/serre file qui perd de son intérêt avec le télétravail. Nous demandons à ce que le parcours d'évacuation soit présenté par les chefs de services en dehors de tout exercice

-Les membres siégeant aux conseils médicaux doivent être élus au prochain CSAL. Nous avons dénoncé les modalités plus que complexe prévues et l'absence de possibilité de vote d'un suppléant remplaçant un titulaire absent. Nous ne comprenons pas pourquoi cette désignation ne s'est pas faite lors des dernières élections professionnelles.

Vos représentants FO-DGFIP 68

Mathilde LANG (titulaire)
Fabien BONISCHO (suppléant)